26.11.2026

HAUSSE DES COTISATIONS ORDINALES : JUSQU'OÙ IRONT-ILS ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Architectes, **une nouvelle hausse et une modification du principe de calcul de nos cotisations viennent d'être votées pour l'année 2027. Deux symptômes qui illustrent la totale déconnexion du Conseil National de l'Ordre avec la réalité et la situation des architectes.**

Nous souffrons, nos agences souffrent, nos agences ferment et notre profession traverse une crise profonde qui s'installera dans la durée ; **l'idée même d'une hausse de nos cotisations est une pure folie**.

À l'heure où nous devons assurer notre survie, nous adapter et nous diversifier pour répondre aux enjeux contemporains, pourquoi augmenter nos cotisations, pourquoi surtaxer les associés non-architectes de nos structures et pourquoi pénaliser ceux qui les renforcent en accueillant d'autres compétences ou en développant des structures plus sociales et plus solidaires ?

On entendra dire que c'est à cause de l'inflation et pour la solidarité...mais avant de ponctionner encore plus, on s'interroge sur la pertinence et la légalité de ses actions. La solidarité, la vraie, ce n'est pas celle qui distribue quelques miettes mais celle qui laisse aux architectes les moyens de travailler et de s'adapter.

L'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes s'opposera publiquement et juridiquement à toute nouvelle hausse de nos cotisations.

Bien que descendu de sa tour d'ivoire, le Conseil national de l'Ordre, semble être encore hors sol et totalement hermétique à nos réalités quotidiennes. Pourtant, l'heure devrait être au rassemblement, aux projets collectifs, à l'entraide générale mais surtout à **un Conseil national et des Conseils régionaux de l'Ordre qui se concentrent sur leurs missions régaliennes** : nous n'avons que faire de publications inutiles et coûteuses, de grandes campagnes de communication, de lobbys politiques sans débouchés ou de conventions et de réunions interrégionales qui ne cessent de se multiplier.

Nos cotisations ne doivent pas augmenter, elles doivent baisser !

À plusieurs reprises, nous sommes nombreux à avoir pointé l'opacité qui entoure le budget ordinal : **nous ne demandons plus cette transparence, nous l'exigeons.**

Nous appelons l'ensemble de nos consœurs et confrères, quel que soit leur mode d'exercice ou la taille de leur structure, **à exprimer leur opposition et à refuser de consentir plus longtemps à un impôt devenu injustifié et injustifiable**.

Nous appelons le **Conseil National** et l'ensemble des Conseils régionaux **de l'Ordre des Architectes** à prendre pleinement la mesure des difficultés que traverse notre profession et des conséquences, pour l'architecture et ceux qui la font vivre, **d'une surdité dangereuse qui perdure depuis trop longtemps et d'un aveuglement qui nous envoie dans le mur**.

162 Boulevard de Magenta 75010 Paris
01 45 44 58 45 - contact@unsfa.com
unsfa.fr

Unsfa
L'UNION DES ARCHITECTES